

Postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts suite à une rencontre organisée sous l'égide du Forum interparlementaire romand (FIR) : le canton de Vaud et le CICR – un engagement à développer...

Texte déposé

Suite à une rencontre le 17 avril 2015 au Comité international de la Croix Rouge (CICR) avec M. Peter Maurer, président du CICR, et divers de ses directeurs et collaborateurs, l'idée du présent postulat a germé. Cette rencontre de mi-avril a réuni des délégations de tous nos Grands Conseils romands — elle avait été organisée sous l'égide du Forum interparlementaire romand (FIR). Les délégués vaudois se sont en effet entendu pour vouloir sensibiliser les autorités à un engagement concret aux nobles causes auxquelles travaille le CICR. Le CICR évolue en effet dans un contexte géopolitique et humanitaire de plus en plus difficile et fait face à des besoins de plus en plus importants.

Le CICR est présent dans plus de huitante pays, avec plus de 13'000 collaborateurs, dont un peu plus de 900 à Genève, le reste sur le terrain. Ses dépenses se montaient à 1.3 milliard de francs en 2014, dont 197 millions de francs pour son quartier général. Le CICR se dédie plus spécialement aux situations de crise et de guerre ; pour 2014, ses plus grandes opérations ont été pour la Syrie, le Soudan du Sud, l'Afghanistan, Israël et les territoires occupés, et l'Iraq. Bien plus parlant, en 2014, au travers du CICR, 9.1 millions de personnes ont reçu une assistance alimentaire, 26.2 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont bénéficié de projets d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de construction, 6.2 millions de patients ont été soignés, 801'000 détenus dans nonante-deux pays ont été visités. En 2015, il y a explosion des budgets à consacrer pour la Syrie notamment, l'Ukraine, le Soudan du Sud et l'Iraq et tous les pays confrontés à des situations politiques et sanitaires d'une gravité extrême. Des mots de M. Maurer, le monde va plus mal cette année que les années passées. Les situations de crise sont à la fois plus nombreuses et plus complexes.

Par ce postulat, nous désirons que notre canton, en tant que voisin, ami, et au vu des catastrophes en cours et gravissimes dans notre monde, soutienne cette institution-phare de l'engagement de la Suisse dans le monde. Selon les informations reçues du siège du CICR, seuls Genève — 6,8 millions de francs — Fribourg — 30'000 francs — et Zurich — 230'000 francs — semblent compléter l'important soutien de la Confédération — 140 millions de francs en 2014. Nous estimons qu'une contribution de notre part dans le même ordre de grandeur que celle de Zurich serait la moindre des choses au vu de la communauté d'intérêt que nous constituons avec Genève et la Métropole lémanique. À ce sujet, notre canton est de fait une extension de la Genève internationale : de nombreuses ONG, organisations internationales, écoles connues mondialement, sommets entre pays et conférences diplomatiques, ont pied sur notre sol vaudois grâce à notre proximité de Genève ; le rayonnement de notre canton et les retombées économiques directes et indirectes qui s'ensuivent sont majeures.

En plus, le CICR, dont l'assemblée, reconnue par le droit international humanitaire — conventions de Genève — est exclusivement constituée de citoyennes et citoyens suisses, est porteur d'une image extrêmement positive pour notre pays — et donc de notre canton avec de nombreux concitoyens qui y sont engagés. Il mérite d'être soutenu par les autres collectivités suisses, car il est notre ambassadeur indiscuté et crédible dans le monde entier.

À noter aussi qu'une aide au CICR peut compter comme aide humanitaire et coopération au développement : le canton de Genève paie une partie de ses subventions au CICR par le biais d'un tel budget. Les personnes secourues dans leur pays, notamment par le CICR, diminuent d'autant les émigrations et demandes d'asile. L'article 71 de notre Constitution vaudoise – soit « L'État et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce

équitable. ²Ils s'engagent pour le respect des droits de la personne humaine et pour une politique de paix. » — marque aussi une volonté politique forte de notre canton pour cette question.

Nous remercions donc le Conseil d'État de la suite qu'il donnera à ce postulat, que nous renvoyons volontiers en commission pour débattre du rôle du canton de Vaud dans son soutien à des missions d'intérêt général, relevant de l'urgence humanitaire et porteur d'image positive.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Fabienne Freymond Cantone
et 27 cosignataires*

Développement

Mme Fabienne Freymond Cantone (SOC) : — Deux éditos, parus ces dernières semaines dans des grands journaux romands, mentionnent qu'il faut donner plus de moyens aux opérateurs de terrain, tels que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour aider réfugiés et déplacés. Je vous donne quelques chiffres : rien que pour la Syrie, il y a 4 millions de personnes réfugiées en Jordanie, au Liban ou en Turquie et 8 millions de personnes déplacées dans leur propre pays. Aider sur place est une clé majeure pour que réfugiés et déplacés puissent se prendre un minimum en charge.

Ce postulat a été écrit il y a plusieurs mois et sera déposé dans d'autres cantons romands — sous une forme ou une autre — suite à une rencontre que plusieurs députés de tous les cantons romands ont eu avec la direction du CICR, sous l'égide du Forum interparlementaire romand (FIR). Nous faisons alors déjà face à des chiffres de personnes aidées sur place par le CICR qui donnaient le vertige. En 2014, plus de 9 millions de personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire grâce au CICR. Quelque 26,2 millions de personnes ont reçu un approvisionnement en eau, en bâtiment ou en aide logistique directe. Quelque 6,2 millions de patients ont été soignés grâce au CICR. Les chiffres de 2015 sont clairement en hausse par rapport à ceux de 2014. Je vous ai donné des chiffres pour la Syrie, il faut y ajouter les crises en Ukraine, dans le Soudan du Sud, Israël et les territoires occupés. Les besoins en aide se multiplient. Le CICR — qui porte très haut nos couleurs nationales et qui est notre ambassadeur indiscuté dans le monde entier et auprès de tous les interlocuteurs, institutionnels ou non — n'arrive plus à suivre avec ses budgets actuels. Certains cantons — Genève, Fribourg ou Zurich — contribuent à l'action du CICR. Pourquoi pas nous ? Cerise sur le gâteau, cette aide qui peut compter comme aide humanitaire et coopération au développement, rentre parfaitement dans le cadre de la vision développée dans l'article 71 de notre Constitution cantonale que je vous relis : « L'État et les communes collaborent, avec les autres pouvoirs publics, les organisations et les entreprises concernées, à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et à la promotion d'un commerce équitable. Il s'engage pour le respect des droits de la personne humaine et pour une politique de paix. » Comme nous le mentionnons dans le postulat, nous aimerions un débat au sein du Grand Conseil sur le rôle de notre canton dans son soutien à des missions d'intérêt général, relevant de l'urgence humanitaire et porteur d'une image très positive pour notre pays et notre canton.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.